

## La conseillère d'Etat, Présidente de la Cour administrative d'appel de Paris

Vu le code de justice administrative, notamment ses articles L. 511-2 et L. 555-1;

## **DECIDE**

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Sont désignés en qualité de juges des référés de la Cour administrative d'appel de Paris, y compris pour statuer sur les appels formés contre les décisions rendues par les juges des référés des tribunaux administratifs de son ressort :

- Mme Martine DOUMERGUE, première vice-présidente de la Cour, présidente de la 4ème chambre ;
- M. Brice AUVRAY, président de la 7<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Alain BARTHEZ, président de la 5<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Julienne BONIFACJ, présidente de la 6ème chambre ;
- M. Stéphane CARRERE, président de la 9<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Philippe DELAGE, président de la 3<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Ivan LUBEN, président de la 1<sup>ère</sup> chambre ;
- Mme Anne MENASSEYRE, présidente de la 8<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Sylvie VIDAL, présidente de la 2ème chambre ;
- Mme Colombe BORIES, présidente assesseure à la 2<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Servane BRUSTON, présidente assesseure à la 4<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Stéphane DIEMERT, président assesseur à la 1ère chambre ;
- M. Rudolph d'HAËM, président assesseur à la 6ème chambre ;
- Mme Perrine HAMON, présidente assesseure à la 7<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Marianne JULLIARD, présidente assesseure à la 3<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Olivier LEMAIRE, président assesseur à la 9<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Jean-Christophe NIOLLET, président assesseur à la 6ème chambre ;
- M. Jean-Eric SOYEZ, président assesseur à la 9<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Cécile VRIGNON-VILLALBA, présidente assesseure à la 8<sup>ème</sup> chambre.

<u>Article 2</u>: Les présentes désignations, qui prendront effet le 4 novembre 2024, abrogent et remplacent celles résultant de toutes décisions antérieures ayant le même objet.

Fait à Paris, le 31 octobre 2024

Signé Pascale FOMBEUR